CE 0333

Ceinture de maintien au travail EN358 : 1999
Ceinture à cuissardes EN 813 :2008

Mode d'Emploi – Instructions pour l'entretien
Instructions pour les examens périodiques – Fiche d'Identification

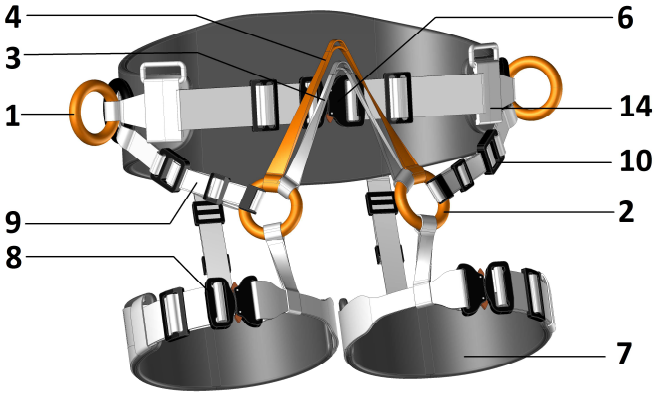

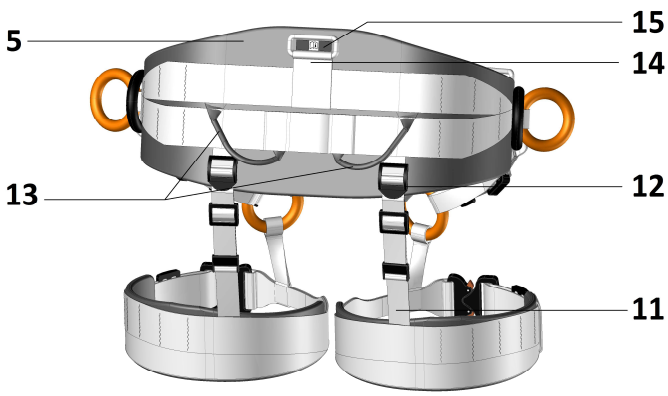

Nomenclature :

1 - Anneau d'accrochage latéral EN 358 : 1999.
2 - Anneau d'accrochage déporté EN 358 : 1999.
3 - Pont d'accrochage ventral EN 813 : 2008 Lg : 300mm.
4 - Pont d'accrochage ventral EN 813 : 2008 Lg : 400mm.
5 - Dosseret ceinture.
6 - Boucle automatique de fermeture de la ceinture ajustable des 2 cotés.
7 - Cuissardes.
8 - Boucle automatique de fermeture des cuissardes ajustable d'un seul côté.
9 - Sangle de réglage de hauteur des anneaux déportés.
10 - Boucle de réglage barrette des anneaux d'accrochage déportés
11 – Sangle élastique de réglage de hauteur des cuissardes.
12 - Boucle de réglage de hauteur des cuissardes.
13 - Cordon porte-outils – Charge maxi : 10 kg.
14 - Sangle de liaison pour bretelle
15 - Etiquette d'identification

NEOFEU – C.I. Richard Bloch - F69700 CHASSAGNY
Tél. 33 (0)4 78 48 75 33 – Fax : 33 (0)4 78 48 77 45
E-Mail : neofeu@neofeu.com - Internet : www.neofeu.com

Avertissements :
Avant toute utilisation de ce produit, lire et comprendre les informations reportées sur cette notice, et la conserver soigneusement.
Les interventions en hauteur sont risquées, seul un individu en parfait état de santé et en bonne condition physique peut intervenir et faire face aux situations d'urgence.
Cet équipement constitue un organe vital de sécurité, un emploi incorrect engendrerait un danger mortel pour l'utilisateur en cas de chute.
Il est recommandé d'attribuer cet équipement individuellement à un utilisateur afin d'en assurer une meilleure surveillance.
Il ne peut être utilisé que par une personne compétente, formée à son utilisation ou placée sous le contrôle d'une telle personne capable de veiller à la sécurité de l'intervenant.
Les solutions de secours nécessaires à un éventuel sauvetage doivent être envisagées avant et pendant toute l'intervention.
Cet équipement ne doit pas être sollicité au-delà de ses limites ou dans tout autre situation que celle pour laquelle il est prévu.

Description :
La ceinture à cuissardes ARB'O est particulièrement adaptée aux travaux d'élagage mais également aux travaux en appui oblique ou en suspension totale. Elle est conforme à la norme EN358:1999, avec deux anneaux d'accrochage latéraux ainsi que deux autres anneaux d'accrochage déportés réglables. Elle possède également deux ponts d'accrochage ventral de longueurs différentes, conformes à la norme EN813:2008. La hauteur de ces deux ponts est réglable afin de satisfaire aux usages et techniques de chacun.
Ces ceintures existent en trois tailles afin de s'adapter au mieux à la morphologie de l'individu :

- Taille S : tour de taille de 65 à 110 cm et tour de cuisse de 50 à 65 cm
- Taille M/ L : tour de taille de 75 à 125 cm et tour de cuisse de 60 à 75 cm
- Taille XL : tour de taille de 75 à 145 cm et tour de cuisse de 65 à 85 cm

La charge nominale maximale de la ceinture à cuissardes ARB'O est de 140Kg.
Matériaux : Sangles principales en polyester, autres composants : polyamide, inox, alliage d'aluminium.
Limites d'utilisation :

- ≥ 15 kN en vertical vers le haut sur les ponts d'accrochage.
- ≥ 15 kN en horizontal sur les anneaux d'accrochage latéraux et déportés.

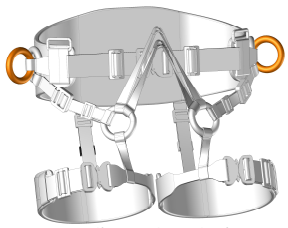
Anneaux d'accrochage latéraux
EN 358 : 1999

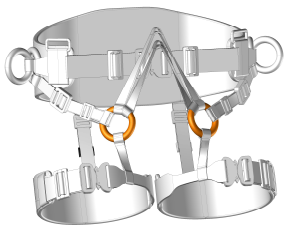
Anneaux d'accrochage déportés
EN 358 : 1999

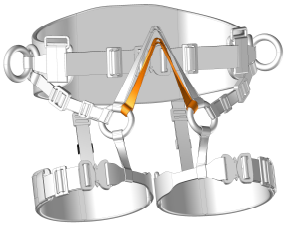
Pont d'accrochage 300mm
EN 813 : 2008

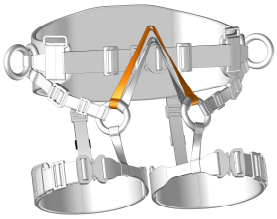
Pont d'accrochage 400mm
EN 813 : 2008

Utilisation :
Lors de l'utilisation en position de maintien au travail et de retenue (EN 358 : 1999) par l'intermédiaire d'une longe, son point d'ancrage doit se trouver au niveau de la taille ou au-dessus. Cette longe doit être maintenue tendue et, le déplacement libre limité à 0,6 mètre maximum. Les deux anneaux d'accrochage latéraux doivent systématiquement être utilisés ensemble lors des connexions avec cette longe ; Idem pour les deux anneaux d'accrochage déportés. A noter, que les connexions se font par l'intermédiaire de connecteur conforme à la norme EN 362.

Les ponts d'accrochage ventraux (EN 813 : 2008) permettent une utilisation en suspension de la ceinture à cuissardes ARB'O avec un système d'accès sur corde (EN 12841). Dans ce cas-là, le point d'ancrage doit être situé au-dessus de l'utilisateur. Malgré les renforts des sangles cuissardes un phénomène d'engourdissement et de pincement du haut de la cuisse peut intervenir, générant ainsi un risque de choc orthostatique. Afin de se prémunir de ce phénomène il convient de cesser régulièrement la suspension, ou lorsque cela n'est pas possible répartir l'effort de suspension alternativement sur une des deux jambes et procéder à des gestes de détente musculaire sur la jambe libérée.

L'ensemble des points d'accrochage (Anneaux latéraux, Anneaux déportés, ponts) ne sont pas conçus et ne doivent pas être utilisés pour l'arrêt des chutes ; Il peut être nécessaire de compléter les systèmes de maintien au travail ou de retenue avec des dispositifs de protection contre les chutes de hauteur, de type collectif (Filet de sécurité par exemple) ou individuel (Systèmes d'arrêt des chutes conformes à l'EN 363). Il est rappelé que dans un système antichute, seul un harnais d'antichute EN361 peut être utilisé pour la préhension du corps.
Les cordons, les anneaux porte-outils et les anneaux de ceinture noire ne doivent en aucun cas être utilisés comme point d'accrochage.

Il est essentiel pour la sécurité, que le point d'ancrage soit toujours correctement positionné, à une distance réduite au minimum afin de minimiser le risque de chutes et la hauteur de chute. Le point d'ancrage doit avoir une résistance statique d'au moins 10 kN et doit répondre aux exigences de la norme EN795. Eviter de trop s'écarter de l'aplomb de cet ancrage afin de limiter l'ampleur d'une éventuelle chute pendulaire. Avant chaque utilisation, vérifier impérativement l'espace libre (tirant d'air) requis sous l'utilisateur, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait collision ni avec le sol, ni avec un obstacle fixe ou en mouvement se trouvant sur la trajectoire.
Pendant l'emploi, prendre les dispositions adaptées afin d'éviter les dégradations mécaniques ou chimiques (températures ou frottements excessifs, arêtes vives, coupures, corrosions, abrasions, brûlures, arcs électriques,…). S'assurer de la résistance des composants aux ambiances chimiques agressives.
Limites de températures permises : Pas de contre-indications pour l'utilisation entre –30 et +50°C
Lors de la revente de ce produit, hors du premier pays de destination, le revendeur doit fournir ce mode d'emploi rédigé dans la langue du pays d'utilisation de ce produit.

Mise en place de la ceinture

1 - Ouvrir les boucles automatiques de la ceinture et des cuissardes, dévriller éventuellement les sangles et enfiler la ceinture par les pieds jusqu'à la taille en prenant soin de positionner les ponts d'accrochage sur le devant.
2 - Fermer la boucle automatique de la ceinture (Rep : 6), et ajuster de chaque côté la tension des sangles ; Positionner les surplus de sangle de chaque coté dans les passants de sangle.
3 - Fermer les boucles automatiques des cuissardes (Rep : 8) autour des cuisses, ajuster la tension des sangles et positionner les surplus dans les passants élastiques. Ajuster alors la sangle élastique à votre morphologie en réglant les boucles plastiques de hauteur cuissardes. Régler alors les passants barrettes afin de bien plaquer le surplus de sangle élastique.
4 – Par l'intermédiaire des boucles de réglages à barrette (Rep : 10), raccourcissez ou allongez la distance entre la ceinture et les anneaux d'accrochage déportés, afin de régler la hauteur des ponts à votre morphologie, vos usages ou techniques. La présence de deux ponts vous permet d'avoir rapidement deux types de réglage en cours d'utilisation sans actions sur les boucles de réglages à barrette.
Positionner les surplus de sangle dans les passants de sangle.
5- Vérifier que toutes les sangles sont bien ajustées, ni trop lâches, ni trop serrées et bien maintenues par les passants.
Avant la première utilisation ou après toutes modifications des réglages de la ceinture à cuissardes ARB'O, il est impératif de procéder dans un endroit sûr, à des tests de suspension et de maintien sur chaque élément d'accrochage afin d'en valider le confort et l'efficacité attendue.

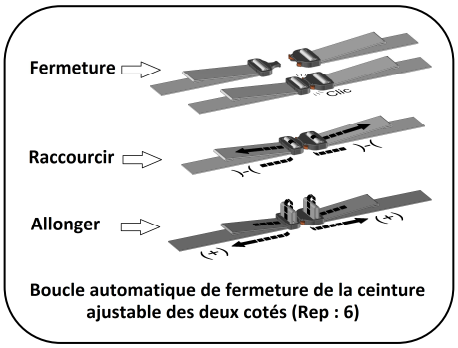

Boucle automatique de fermeture de la ceinture ajustable des deux cotés (Rep : 6)

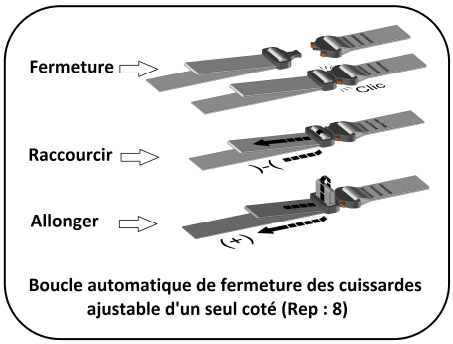

Boucle automatique de fermeture des cuissardes ajustable d'un seul coté (Rep : 8)

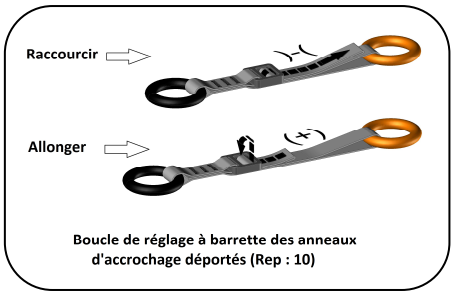

Boucle de réglage à barrette des anneaux d'accrochage déportés (Rep : 10)

Transport / Emballage / Stockage :

L'équipement doit être protégé, lorsqu'il n'est pas utilisé, dans un emballage de protection imputrescible.
Lors de son transport, le mettre à l'abri des chocs ou pressions pouvant provenir de l'environnement immédiat.
Le stocker dans un local sec, ventilé et à l'abri des rayons ultraviolets, du gel et de la corrosion.

Vérifications :

Vérifier, par un examen visuel, avant, pendant et après utilisation le bon état des équipements et l'absence de défaut : état des sangles, des coutures, des boucles de réglage, des anneaux, des longes associées. Veiller à l'absence d'usure, de coupure, d'effilochage, d'amorce de rupture, de trace d'oxydation ou de décoloration et s'assurer de la lisibilité des marquages, (identification et/ou date de validité). Vérifier le bon état de propreté des boucles et leur bon fonctionnement.
En cas de doute sur la fiabilité de l'équipement, ne pas l'utiliser avant d'obtenir l'autorisation écrite d'une personne compétente pour décider de son réemploi.
Lors de l'assemblage avec d'autres composants de sécurité, vérifier leur compatibilité et veiller à l'application de toutes les recommandations et normes européennes en vigueur (EN).
Veiller en particulier à ce que la fonction de sécurité de l'un des composants ne soit pas affectée par la fonction de sécurité d'un autre composant ou interfère avec celui-ci.

Entretien / Réparation

Afin de conserver les propriétés de cet équipement il convient de respecter les préconisations d'entretien :
Le nettoyage comme la désinfection de l'équipement doit se faire uniquement à l'eau froide et au savon neutre, ne jamais utiliser de détergents ou de produits chimiques.
Séchage en ambiance ventilée, loin de toute flamme ou source de chaleur directe.
Toute modification ou réparation est interdite et l'usage de cet équipement ne doit ni être détourné ni poussé au-delà de ses limites.
L'équipement qui a subi une chute doit impérativement être détruit pour éviter son réemploi.

Accessoires et pièces détachées :

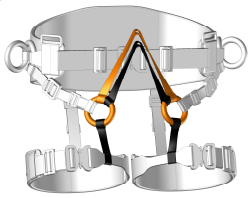

Pièces détachées :
Ponts interchangeables

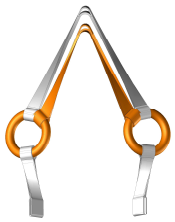

Ponts interchangeables
300mm et 400mm
Réf : NELUS121

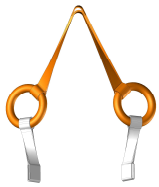

Pont interchangeable
300mm
Réf : NELUS122

Pont interchangeable
400mm
Réf : NELUS123

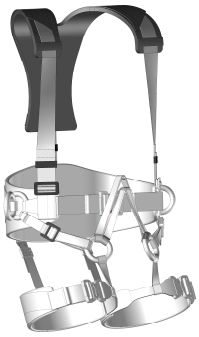

Accessoires :
Bretelles

Bretelles
Réf : NELUS124

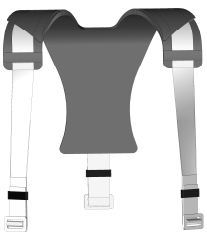

Bretelles avec PAD
Réf : NELUS125

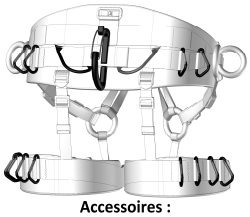

Accessoires :
Mousquetons porte-matériels

Mousqueton porte tronçonneuse
Réf : NPORTRON

Mousqueton Porte-matériels
Réf : NMT06

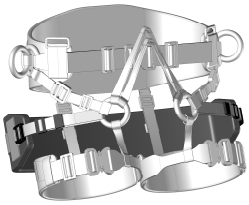

Sellette
Réf : NELUS126

Méthode d'assemblage des ponts interchangeables (Réf : NELUS121 – NELUS122 – NELUS123) :

Lors de l'échange des ponts d'accrochages ventraux, nous préconisons de **laisser en place les ponts d'origines afin d'être guidé** et pouvoir vérifier le bon positionnement des nouveaux ponts ; L'ancien pont sera alors coupé à la fin de la procédure d'assemblage en prenant soin de ne pas détériorer les nouveaux ponts.

1- Présenter le pont sur la ceinture à cuissardes en vérifiant le bon positionnement des sangles.
2- Passer la boucle automatique femelle (Rep : 1) de la cuissarde dans l'anneau de sangle de largeur 19mm (Rep : 2) ; Positionner la boucle automatique femelle comme sur schéma N°1 afin de faciliter son passage. Procéder de même pour le 2^{éme} coté.
3- Déclipser la terminaison de sangle plastique (Rep : 3), puis enlever la sangle du passant anti déréglage 25mm (Rep : 4) et de la boucle à barrette (Rep : 5). Passer alors la sangle dans l'anneau déporté (Rep : 6) et procéder alors au remontage en effectuant les mêmes opérations à l'inverse. Procéder de même pour le 2éme coté. Voir schéma N°2
4- Vérifier le bon positionnement des sangles et effectuer des tests de suspension dans un endroit sûr.

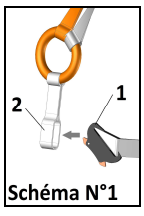

Schéma N°1

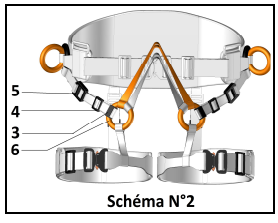

Schéma N°2

Interprétation du marquage :

1. Etiquette d'identification :

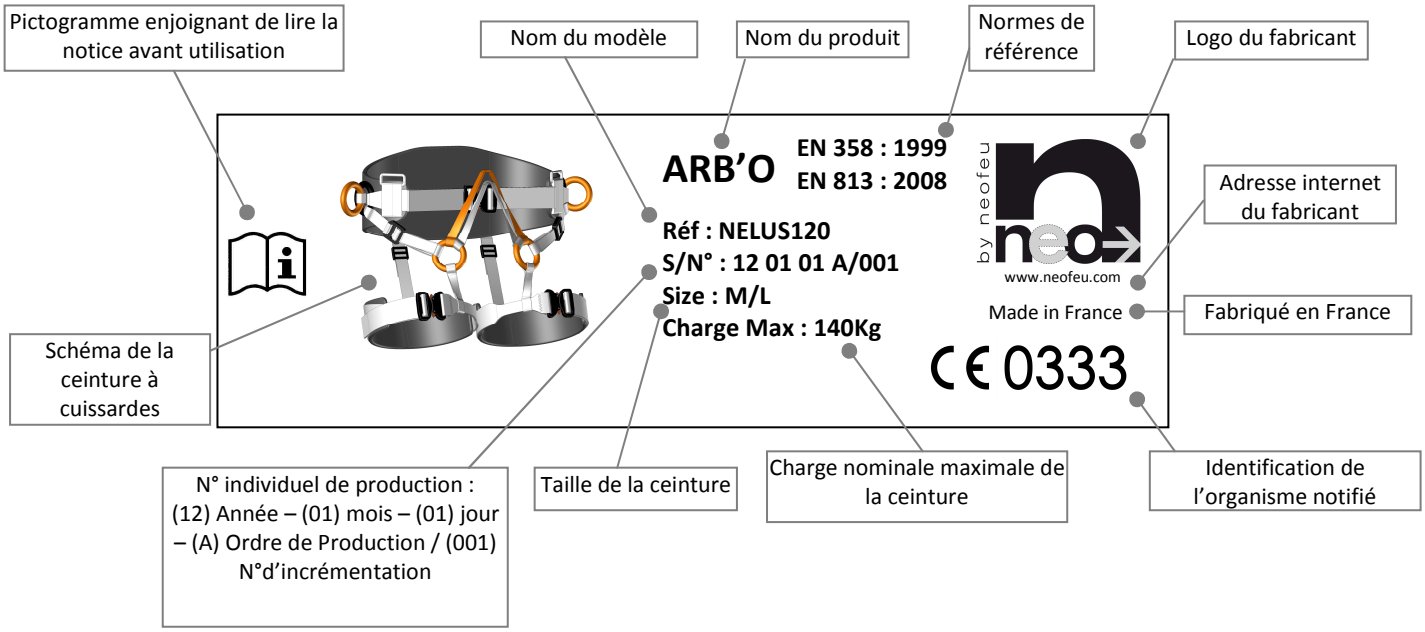
Pictogramme enjoignant de lire la notice avant utilisation
Nom du modèle
Nom du produit
Normes de référence
Logo du fabricant
ARB'O
EN 358 : 1999
EN 813 : 2008
by neofeu
www.neofeu.com
Adresse internet du fabricant
Réf : NELUS120
S/N° : 12 01 01 A/001
Size : M/L
Charge Max : 140Kg
Made in France
Fabriqué en France
CE 0333
Schéma de la ceinture à cuissardes
N° individuel de production : (12) Année – (01) mois – (01) jour – (A) Ordre de Production / (001) N°d'incrémentation
Taille de la ceinture
Charge nominale maximale de la ceinture
Identification de l'organisme notifié

2. Etiquette définissant la méthodologie de bouclage et de réglage des éléments de la ceinture à cuissardes :

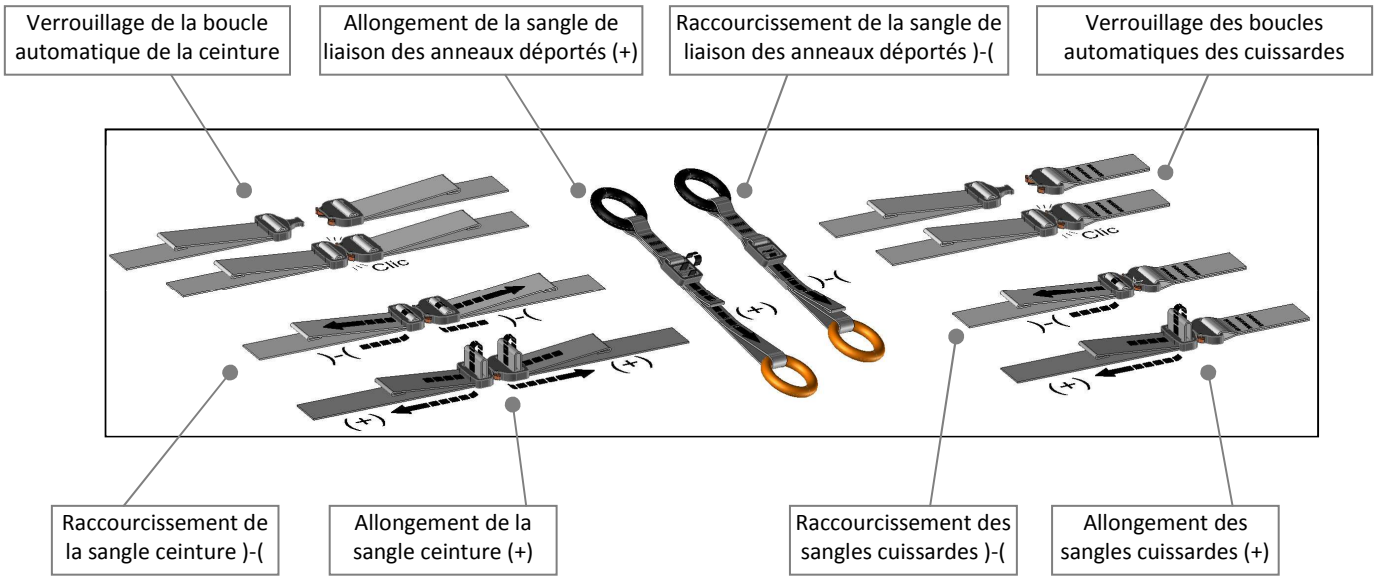
Verrouillage de la boucle automatique de la ceinture
Allongement de la sangle de liaison des anneaux déportés (+)
Raccourcissement de la sangle de liaison des anneaux déportés)-(
Verrouillage des boucles automatiques des cuissardes
Clic
Clic
)-(
)-(
(+)
(+)
(+)
(+)
Raccourcissement de la sangle ceinture)-(
Allongement de la sangle ceinture (+)
Raccourcissement des sangles cuissardes)-(
Allongement des sangles cuissardes (+)

Organisme notifié pour l'examen CE de type :
APAVE SUD EUROPE SAS – BP193 – F13322 MARSEILLE CEDEX 16
Organisme notifié intervenant dans la phase de contrôle de la production :
AFNOR CERTIFICATION - 11, rue Francis de Pressensé - FR 93571 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex

FICHE D'IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT :

Type de produit :	**Nom du produit :**	**Modèle :**
N° de lot de production :	**Date d'achat :**	**Date de 1er utilisation :**

EXAMEN PERIODIQUE ET HISTORIQUE DES REPARATIONS :

Date :	Motif – Etat :	Contrôleur – Visa :	Prochain examen le :

by neofeu
neo